

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3169

présenté par  
M. Lioger

à l'amendement n° 3057 de M. Questel

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 2, substituer au mot :

« implanté »,

le mot :

« implantés ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« susceptible »,

le mot :

« susceptibles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.